

ALPES MARITIMES  
COMMUNE DE DRAP

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 072/2018

**OBJET : Administration Générale : Désignation d'un nouveau « Correspondant Défense »**

L'an deux mille dix-huit, le 18 du mois de Juin à 20 heures.

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Juin 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Nathalie DIGANI / Sophie ESPOSITO / Christine DECORDIER / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Jean-Yves LESSATINI / Gracienne DODAIN / Jean-Luc CAMBRA / Pierre VESTRI / Jérémy GIBELIN / Véronique PINAL.PROCURATIONS : Taoufik FATFOUTA à Sophie ESPOSITO / Delphine BOLLARO à Jean-Yves LESSATINI /ABSENT : Sonia CHAKROUNI / Guy GRANIER / Marc LEROY / Françoise DAMILANO / Eddie DEGIOVANNI / Mélanie MORINI / Régine RODRIGUEZ /Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

\*\*\*\*\*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales**Considérant** qu'il convient d'abroger la délibération N°066/2015,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Maire précise tout l'intérêt de désigner un élu qui sera en charge de l'ensemble des missions en lien avec la Défense.

**Il est décidé** au Conseil municipal de désigner Monsieur Charles BEVACQUA en qualité de « Correspondant Défense. »

\*\*\*\*\*

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>27</b>		
<b>Présents : 18</b>	<b>Votants : 20</b>	<b>Absents : 7</b>	
<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>	

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP  
LES JOUR, MOIS, AN ET QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI  
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 19/06/2018  
et publication en mairie le : 20/06/2018